

## SOMMAIRE DES FORMATIONS CESU 22 – ANNEE 2024

- AFGSU 1
- Réactualisation AFGSU 1
- AFGSU 2
- Réactualisation AFGSU 2
- AFGSU 2 Cabinets dentaires
- Réactualisation AFGSU 2 Cabinets dentaires
- AFGSU SSE Module 7
- Aide à la Régulation Médicale Libérale
- Prise en charge de la détresse vitale en Balnéothérapie
- Formation à l'échographie en situation d'urgence vitale chez le traumatisé grave (eFAST)
- Formation de Formateurs aux gestes et soins d'urgence de niveaux 1&2 - FORGSU Initiale
- Formation de Formateurs aux gestes et soins d'urgence de niveau 1&2 continue : FORGSU Continue
- Infirmier(ère) Organisateur(trice) de l'Accueil : IOA Initiale
- Prise en charge du Nouveau Né en salle de naissance
- Prescription Radio par IOA
- Prise en soins aux urgences en équipe
- Prise en soins aux urgences en équipe module 2 : Gypsothérapie
- Infirmier(ère) en Salle d'Accueil d'Urgence Vitale : SAUV
- Infirmier(ère) en Salle d'Accueil d'Urgence Vitale Pédiatrique : SAUV pédiatrique
- Se Former à la Simulation en santé
- De la connexion à la mise en œuvre de l'outil SIVIC
- De l'accouchement Inopiné au nouveau né en détresse : prise en charge médicalisé Hors maternité

# AFGSU1 - ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE – NIVEAU 1

## **Durée**

2 journées de 7 heures

## **Horaires**

9h-17h

## **Prochaines dates (places restantes)**

- Complet pour 2024

## **Lieu**

CESU 22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Professionnels de santé en exercice dans le champ de l'urgence (SMUR, urgences, réanimation) habilités pour la formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé (Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014)

**Nombre de participants** : 15

**Tarif individuel** : 276 € TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 91,73 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 99% (2023)

**Nbre de personnes formés/an** : 500

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Reconnaître une urgence à caractère médical et la prendre en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée d'une équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales de bonnes pratiques

Participer à la réponse à une urgence collective ou à une situation sanitaire exceptionnelle.

## **Contenu**

- Le traitement d'un appel d'urgence
- L'obstruction des voies aériennes et l'hémorragie
- La prise en charge d'une personne inconsciente qui respire
- L'ACR : réanimation cardio-pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson) dans le cadre professionnel et dans le cadre privé
- Les malaises
- Les traumatismes (plaies, brûlures...)
- Les risques collectifs et les situations sanitaires d'exception

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Pédagogie de la découverte
- Mises en situation simulée
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux de groupe
- Echange de pratiques

## **Evaluation**

*Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 Article 2 : « La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 1 et 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition des connaissances par le stagiaire, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence simulée »*

La formation est validée au regard de :

- la présence à la totalité de la formation
- la participation active à 1 mise en situation d'urgence

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armosante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armosante.bzh)

02 96 01 78 29

# R-AFGSU1 - ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE – NIVEAU 1 - Réactualisation

## Durée

1 journée de 7 heures

## Horaires

9h-17h

## Prochaines dates (places restantes)

- 11 octobre (6pl)
- 15 octobre
- 25 novembre

## Lieu

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## Equipe pédagogique

Professionnels de santé en exercice dans le champ de l'urgence (SMUR, urgences, réanimation) habilités pour la formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## Coordination pédagogique

Dr DESHAYES  
Responsable médicale CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## Public

Professionnels\* titulaires de l'AFGSU1 en cours de validité et arrivant à date de renouvellement

\* Ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé (art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 30 décembre 2014)

**Nombre de participants** : 12

**Tarif individuel** : 138€ TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 95,19 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 % (2023)

**Nbre de Personnes formés/an** : 135

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## Objectifs généraux de la formation :

- Maintenir les compétences dans la reconnaissance et la prise en charge d'une urgence à caractère médical, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée d'une équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales de bonnes pratiques
- Actualiser les connaissances en lien avec les urgences collectives et les situations sanitaires exceptionnelles

## Contenu.

- Réactualisation des gestes et soins d'urgences (Obstruction des voies aériennes, hémorragie, inconscience)
- L'ACR : Les dernières recommandations - La réanimation cardiopulmonaire dans le cadre professionnel : prise en charge d'un ACR avec le DEA et mise en œuvre de protocoles le cas échéant.
- Malaises : les urgences thérapeutiques (AVC et douleurs thoraciques)
- Le risque collectif et les situations sanitaires exceptionnelles (SSE) : Identification d'un danger et consignes de protection, intégration aux plans sanitaires (ORSEC, ORSAN), sensibilisation aux risques NRBC et l'accueil d'un afflux massif de blessés

## Méthode et outils pédagogiques :

- Pédagogie de la découverte
- Mises en situation simulée
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux de groupe
- Echange de pratiques

## Evaluation

*Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 Article 2 : « La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 1 et 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition des connaissances par le stagiaire, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence simulée »*

La formation est validée au regard de la présence et de la participation à la totalité des enseignements

## Inscriptions et renseignements

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# AFGSU2 - ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE – NIVEAU 2

## **Durée**

3 journées de 7 heures

## **Horaires**

9h-17h

## **Prochaines dates (places restantes)**

- Sessions complètes pour 2024

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUCC  
10, rue Marcel Proust / 22027 ST BRIEUCC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Professionnels de santé en exercice dans le champ de l'urgence (SMUR, urgences, réanimation) habilités pour la formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Médecins, chirurgiens dentistes, sages femmes, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, masseurs kinésithérapeutes, infirmiers, pédicures podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, manipulateurs électroradiologie médicale, opticiens, audioprothésistes, prothésistes, orthésistes, diététiciens, aides-soignants, auxiliaires puéricultrices, aides médico-psychologiques, ambulanciers, auxiliaires ambulanciers et techniciens de laboratoire en analyse biomédicale effectuant des prélèvements sanguins

**Nombre de participants** : 15

**Tarif individuel** : 414 € TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 93.96 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 % (2023)

**Nbre de Personnes formés/an** : 966

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Identifier une urgence médicale et la prendre en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

## **Contenu**

- Le traitement d'un appel d'urgence
- L'obstruction des voies aériennes et l'hémorragie
- La prise en charge avec matériel d'une personne inconsciente qui respire
- L'ACR : réanimation cardio-pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson) dans le cadre professionnel et dans le cadre privé
- Les malaises
- L'accouchement inopiné
- Les traumatismes (plaies, brûlures...)
- Les risques collectifs et les situations sanitaires d'exception

Chaque sujet est abordé au regard des compétences professionnelles des apprenants, ce implique la mise en œuvre de matériel de soins et de gestes techniques.

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Pédagogie de la découverte
- Mises en situation simulée
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux de groupe
- Echange de pratiques

## **Evaluation**

*Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 Article 2 : « La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 1 et 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition des connaissances par le stagiaire, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence simulée »*

La formation est validée au regard de :

- la présence à la totalité de la formation
- la participation active à 2 mises en situation d'urgence

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armosante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armosante.bzh)

02 96 01 78 29

# R-AFGSU2 - ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE – NIVEAU 2 - Réactualisation

## Durée

1 journée de 7 heures

## Horaires

9h-17h

## Prochaines dates (places restantes)

- 18 novembre
- 19 novembre
- 29 novembre
- 06 décembre
- 09 décembre

## Lieu

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## Equipe pédagogique

Professionnels de santé en exercice dans le champ de l'urgence (SMUR, urgences, réanimation) habilités pour la formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## Coordination pédagogique

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## Public

Professionnels\* titulaires de l'AFGSU2 en cours de validité et arrivant à date de renouvellement

\*Médecins, chirurgiens dentistes, sages femmes, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, masseurs kinésithérapeutes, infirmiers, pédicures podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, manipulateurs électroradiologie médicale, audioprothésistes, opticiens, prothésistes, orthésistes, diététiciens, aides-soignants, auxiliaires puéricultrices, aides médico-psychologiques, ambulanciers, auxiliaires ambulanciers et techniciens de laboratoire en analyse biomédicale effectuant des prélèvements sanguins

**Nombre de participants** : 12

**Tarif individuel** : 138€ TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 95,30 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 % (2023)

**Nbre de Personnes formés/an** : 588

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## Objectifs généraux de la formation :

- Maintenir les compétences dans la reconnaissance et la prise en charge d'une urgence médicale en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée d'une équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales de bonnes pratiques
- Actualiser les connaissances en lien avec les urgences collectives et les situations sanitaires exceptionnelles

## Contenu

- Obstruction des voies aériennes et hémorragies : mises en situation sur les techniques acquises lors de la formation initiale.
  - Prise en charge d'une personne inconsciente qui respire, avec matériel
  - L'ACR : Les nouvelles recommandations - La réanimation cardio-pulmonaire dans le cadre professionnel : prise en charge d'un ACR avec le matériel du chariot d'urgence et mise en œuvre de protocoles le cas échéant.
  - Malaises : les urgences thérapeutiques (AVC et douleurs thoraciques) ; les éléments de sémiologie ; les thérapeutiques
  - Le risque collectif et les situations sanitaires exceptionnelles (SSE) : Identification d'un danger et consignes de protection, intégration aux plans sanitaires (ORSEC, ORSAN), sensibilisation aux risques NRBC et l'accueil d'un afflux massif de blessés
- Chaque sujet est abordé au regard des compétences professionnelles des apprenants, ce implique la mise en œuvre de matériel de soins et de gestes techniques.

## Méthode et outils pédagogiques :

- Pédagogie de la découverte
- Mises en situation simulée
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux de groupe
- Echange de pratiques

## Evaluation

Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 Article 2 : « La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 1 et 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition des connaissances par le stagiaire, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence simulée »

La formation est validée au regard de la présence et de la participation à la totalité des enseignements

## Inscriptions et renseignements

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# AFGSU1&2 – ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE – NIVEAU 1 ET 2 - CABINETS DENTAIRE

## **Durée**

3 journées de 7 heures

## **Horaires**

9h-17h

## **Prochaines dates (places restantes)**

✓ Complets pour 2024

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Professionnels de santé en exercice dans le champ de l'urgence (SMUR, urgences, réanimation) habilités pour la formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

AFGSU2 : Chirurgiens dentistes et assistantes dentaires

AFGSU1 : Secrétaires médicales

**Nombre de participants** : 12

**Tarif individuel** : 414€ TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 94,58 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100% (2023)

**Nbre de personnes formés/an** : 30

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Prendre en charge, seul ou en équipe, une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel ;

Appliquer des mesures et utiliser les moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires.

## **Contenu**

- Le traitement d'un appel d'urgence
- L'obstruction des voies aériennes et l'hémorragie
- La prise en charge avec matériel d'une personne inconsciente qui respire
- L'ACR : réanimation cardio-pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson) dans le cadre professionnel et dans le cadre privé
- Les malaises
- L'accouchement inopiné
- Les traumatismes (plaies, brûlures...)
- Les risques collectifs et les situations sanitaires d'exception

Chaque sujet est abordé au regard des compétences professionnelles des apprenants, ce qui implique la mise en œuvre de matériel de soins et de gestes techniques.

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Pédagogie de la découverte
- Mises en situation simulée
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux de groupe
- Echange de pratiques

## **Evaluation**

Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 Article 2 : « La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 1 et 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition des connaissances par le stagiaire, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence simulée »

La formation est validée au regard de :

- la présence à la totalité de la formation
- la participation active à 2 mises en situation d'urgence

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# R-AFGSU1&2 – ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE – NIVEAU 1&2 – REACTUALISATION CABINETS DENTAIRES

## Durée

1 journée de 7 heures

## Horaires

9h-17h

## Prochaines dates- Places restantes

✓ 21 novembre 2024

## Lieu

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## Equipe pédagogique

Professionnels de santé en exercice dans le champ de l'urgence (SMUR, urgences, réanimation) habilités pour la formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## Coordination pédagogique

Dr DESHAYES  
Responsable médicale CESU  
Mr FABRE  
cadre de santé CESU

## Public

Chirurgiens dentistes, assistantes dentaires et autres personnels administratifs des cabinets dentaires

**Nombre de participants** : 12

**Tarif individuel** : 138€ TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 95,08 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100% (2023)

**Nbre de personnes formés/an** : 50

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## Objectifs généraux de la formation :

Maintenir les compétences du professionnel dans :

- ✓ la prise en charge, seul ou en équipe, d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel ;
- ✓ l'application des mesures et l'utilisation des moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires.

## Contenu

- L'obstruction des voies aériennes et l'hémorragie
- L'inconscience
- L'arrêt cardiaque : les nouvelles recommandations - la réanimation cardio-pulmonaire dans le cadre professionnel
- Malaises : Les urgences thérapeutiques (AVC et douleurs thoraciques)
- Les médicaments d'urgence et le matériel au cabinet dentaire
- Les risques collectifs
- Ateliers Questions/Réponses

## Méthode et outils pédagogiques :

- Mises en situation simulée
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux de groupe

## Evaluation

*Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 Article 2 : « La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 1 et 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition des connaissances par le stagiaire, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence simulée »*

La formation est validée au regard de la présence et de la participation à la totalité des enseignements

## Inscriptions et renseignements

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# AFGSU SSE - Module 7

## Durée

1 journée de 7h

## Horaires

9h-17h

## Dates

- 16 mai 2024
- 19 septembre 2024
- 14 novembre 2024

## Lieu

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## Equipe pédagogique

Formateurs SSE

## Coordination pédagogique

Dr DESHAYES

Responsable médical CESU

Mr FABRE

cadre de santé CESU

## Public

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé destinés à accueillir et/ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées

## Prérequis

AFGSU1 ou AFGSU2 ou AFGSU spécialisée module 1

**Nombre de participants** : 10

**Tarif individuel** : 162 € TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 91,03 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 % (2023)

**Nbre de Personnes formés/an** : 50

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## Objectifs de la formation :

L'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires pour accueillir et/ou à prendre en charge des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques :

- assurer l'accueil et/ou la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle ;
- caractériser les risques liés aux contaminations NRBC-E pour les victimes et les personnels ;
- identifier les moyens de protection individuels et collectifs de l'établissement de santé, lieu d'exercice professionnel en fonction des différents risques ;
- comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination ;
- connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection ou de tenues NRBC-E.
  - o Participer à l'accueil inopiné de victimes contaminées dans un ETS.
  - o Bases de la décontamination d'urgence des personnes valides
  - o S'habiller et se déshabiller en binôme.

## Méthode et outils pédagogiques :

- Pédagogie de la découverte
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux de groupe
- Ateliers d'habillage/déshabillage

## Contenu

- Risques liés aux contaminations NRBC et les règles pour éviter les transferts de contamination.
- Présentation des moyens de protection individuels et collectifs ;
- Se protéger dans les meilleurs délais avec les équipements de protection individuels, en fonction du risque.
- Participer à l'accueil inopiné de victimes contaminées dans un ETS.
- Bases de la décontamination d'urgence des personnes valides (décontamination sèche, déshabillage).

## Evaluation

Présence conditionnant la validation

Atteinte des objectifs (ateliers)

*\*La durée de validité de l'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle est de quatre ans. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée d'une demi-journée portant sur une actualisation des connaissances relatives aux risques collectifs en situation sanitaire exceptionnelle, en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique. Cette actualisation peut prendre la forme d'exercices ou d'entraînement. Les personnes formées à l'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle module 2 participent à un entraînement annuel portant sur le port des tenues de protection*

## Inscriptions et renseignements

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

Maj : 12 novembre 2024

N° déclaration activité : 5322P009922 N° Siret : 26220009000013 – N° APE : 8610Z – QUALIOPI 2021/96110.2



# AIDE A LA REGULATION MEDICALE LIBERALE

## **Durée**

1 journée de 7 heures

## **Horaires**

9h-17h

## **Prochaines dates)**

- A définir selon la demande

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust / 22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Dr DESHAYES Urgentiste-CESU 22  
Dr MARRE – Coordonnateur ADPS  
Mme LE CERF - ARM

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Médecins régulateurs libéraux intervenant au Centre 15

**Nombre de participants** : 6

**Tarif individuel** : 135 € TTC (tarif 2024)

**Tarif groupe de 8 maxi** : 900 € TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 97,5 % (2023)

**Taux de délivrance des attestations** : 100 % (2023)

**Nbre de Personnes formés/an** : 12

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Connaitre les textes réglementaires relatifs à la régulation au centre 15  
Connaitre le fonctionnement du CRRA, ses différents intervenants et s'intégrer dans ce fonctionnement  
Savoir utiliser l'outil informatique et téléphonique  
Connaitre quelques outils de communication et appréhender sa difficulté en régulation

## **Contenu**

## **Méthode et outils pédagogiques :**

## **Evaluation**

La formation est validée au regard de :  
- la présence à la totalité de la formation  
- la participation active à 2 mises en situation d'urgence

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# Prise en charge de la détresse vitale En balnéothérapie

## **Durée**

Enseignement théorique et pratique : ½ journée soit 3h30

## **Dates / A définir**

- A définir

## **Lieu**

Balnéothérapie – MPR – CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Julien COLAONE / Julien DUDAL

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Professionnels exerçant en balnéothérapie

## **Prérequis**

AFGSU1 ou AFGSU2  
(Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014)

**Nombre de participants** : 8

**Tarif individuel** : 158 € TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 97,78 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 % (2023)

**Nbre de Personnes formés/an** : 12

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux :**

Etre en capacité de prendre en charge une détresse vitale survenant en milieu aquatique

- maîtriser les manœuvres d'extraction du bassin, en urgence
- intégrer les spécificités du milieu aquatique dans la réalisation des soins d'urgence

## **Contenu :**

Apports théoriques et pratiques :

- les manœuvres d'extraction de bassin seul et en équipe ; principes, précautions.
- les soins d'urgence en milieu aquatique seul et en équipe : spécificité de la défibrillation, noyade, inhalation, prévention de l'hypothermie.

## **Méthodes et outils pédagogiques**

- Enseignement magistral
- Pédagogie active avec réalisation de cas simulés

## **Evaluation**

- Mise en situation

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.fr](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.fr)

02 96 01 78 29

# Formation à l'échographie en situation d'urgence vitale chez le traumatisé grave (eFAST)

## **Durée**

1 journée

## **Horaires**

9h-17h

## **Prochaines dates**

- 15 Octobre 2024

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Dr DESHAYES, responsable médical  
CESU  
Mr FABRE, cadre de santé CESU-  
Urgences  
Praticiens hospitaliers urgentistes formés  
à l'échographie (DIU ETUS-urgences)

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Dr GEFFROY Sylvain  
Médecin CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Médecins thésés ou en fin de cursus,  
exerçant en structure de SMUR, urgences,  
réanimation ou soins continus

**Nombre de participants** : 9

**Tarif individuel** : 315 € TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 92.22 % (2022)

**Taux de délivrance de l'attestation** :  
100% (2022)

**Nbre de personnes formés / an** : 9

**Accessibilité** : Pour tous besoins en  
compensation, prendre contact avec le  
référent handicap du CESU : Dr  
DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation**

Etre capable d'intégrer l'échographie dans la prise en charge initiale, pré et intra hospitalier, du traumatisé grave (polytraumatisé)

## **Objectifs opérationnels**

- Se familiariser avec l'échographie
- Connaitre les différentes indications de l'échographie en urgence pré et intra hospitalière chez le patient traumatisé grave
- Définir et rechercher les principales coupes nécessaires dans ce contexte
- Savoir intégrer les résultats dans la prise en charge du patient traumatisé grave

## **Contenu de la formation**

- Introduction aux bases physiques de l'échographie et fonctionnement d'un appareil d'échographie
- Bases de l'échographie trans-thoracique, pleuro-pulmonaire et abdominale
- Identification d'un épanchement péricardique, pleural ou abdominal

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques sur volontaires sains et sur simulateur d'échographie

## **Evaluation**

Pré et post Test

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

Maj : 15 octobre 2024

N° déclaration activité : 5322P009922 N° Siret : 26220009000013 – N° APE : 8610Z – QUALIOP1 2021/96110.2

Maj : 15 octobre 2024

N° déclaration activité : 5322P009922 N° Siret : 26220009000013 – N° APE : 8610Z – QUALIOPi 2021/96110.2

# FORMATION DE FORMATEURS AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAUX 1 & 2

## **Durée**

Enseignement au CESU 22 : 10 jours  
Tutorat intersession dans son CESU de référence

## **Horaires** /9h-17h

## **Dates**

- Pédagogie appliquée aux GSU :  
Du 11 au 15 mars 2024
- Tutorat entre les 2 sessions
- Evaluation appliquée aux GSU et risques collectifs :  
Du 18 au 22 novembre 2024

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Dr Nathalie DESHAYES, DIU de pédagogie et communication médicale  
Intervenants extérieurs

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Personnels de santé et formateurs des instituts répondant aux conditions réglementaires d'accès à cette formation

## **Prérequis**

- Etre titulaire de l'AFGSU2
- Avoir été observateur au cours de 2 AFGSU dont au moins 1 AFGSU2

**Nombre de participants** : 9

**Tarif individuel** : 1820€ TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 93,75 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100% (2023)

**Nbre de personnes formés/an** : 9

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie  
02.96.01.78.32

## **Objectif général de la formation :**

Acquérir les compétences techniques et pédagogiques afin d'être habilité(e) à animer des formations aux gestes et soins d'urgence, dans le respect des textes réglementaires et des référentiels scientifiques, en s'adaptant aux compétences professionnelles.

## **Contenu**

- Session 1 :
  - ✓ 5 jours : Pédagogie appliquée aux GSU
    - Les bases de pédagogie générale appliquées aux GSU
    - Les techniques de pédagogies actives
    - Les textes réglementaires au regard des métiers de santé
- Tutorat au cours de 10 journées GSU
- Session 2 :
  - ✓ 3 jours : Evaluation appliquée aux GSU
    - Les bases de l'évaluation
    - Communication et dynamique de groupe
  - ✓ 2 jours : Les risques collectifs
- Tutorat pendant 6 mois

## **Méthode et outils pédagogiques :**

Technique de pédagogie active  
Jeux de rôle et mise en situation pratique autour des séquences de formations GSU simulées  
Travaux de groupe  
Tutorat

## **Evaluation**

- Débriefing
- Retour d'expériences, analyse de pratiques
- Portfolio
- Entretiens pédagogiques

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

## **FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS AFGSU VALIDATION DE L'HABILITATION**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :**

### **LE CADRE REGLEMENTAIRE**

- **Décret n° 2012-565 du 24 avril 2012** relatif aux centres d'enseignement des soins d'urgence  
**Article D. 6311-23.**  
**Paragraphe 1 :** « Le centre d'enseignement des soins d'urgence habilite les formateurs autorisés à dispenser la formation en vue de l'obtention de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, dénommés « formateurs AFGSU ». [...] »  
**Paragraphe 2 :** « La formation des formateurs dénommés « formateurs AFGSU » est assurée par une équipe pédagogique d'enseignants de centres d'enseignement des soins d'urgence. [...] »  
**Paragraphe 5 :** « [Le centre d'enseignement des soins d'urgence] délivre également les attestations d'habilitation pour la formation aux gestes et soins d'urgence, dont la durée de validité est fixée à quatre ans. »
- **Arrêté du 24 avril 2012** relatif au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU)  
**Article 6. –** Les formateurs à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) sont des professionnels de santé tels que définis à la quatrième partie du code de la santé publique, titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 et répondant aux critères d'expérience professionnelle suivants :
  - Etre formateurs permanents dans un institut de formation préparant à un diplôme en vue de l'exercice d'une profession de santé inscrite à la quatrième partie du code de la santé publique. Ils doivent justifier d'une expérience professionnelle de prise en charge d'urgences vitales [...] qui ont précédé la demande d'habilitation.ou
  - Etre professionnels de santé en exercice, depuis au moins un an, dans une structure de médecine d'urgence [...] prendre en charge des urgence vitales dans leur activité professionnelle.

### **FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS**

Dans le cadre réglementaire, les formateurs GSU doivent suivre deux journées de formation continue tous les quatre ans.

Chaque CESU a la responsabilité d'organiser cette formation. Pour faciliter la planification et répartir la charge financière des établissements, le CESU 22 organisera une journée de formation continue par an. Chaque établissement aura donc le choix

d'inscrire ses formateurs à ces journées en veillant à ce qu'ils en valident deux sur une période de quatre ans.

### **OBJECTIF PEDAGOGIQUE GENERAL**

- Offrir aux formateurs AFGSU habilités une formation continue leur permettant d'optimiser le transfert des compétences en adoptant un comportement technique, pédagogique et docimologique adapté.
- Etoffer des connaissances en pédagogie active.
- Dégager des pistes d'amélioration de leurs prestations pédagogiques.
- Actualiser des connaissances scientifiques en accord avec les recommandations des sociétés savantes.

### **METHODES**

- Analyse concertée du vécu de formateur, problèmes rencontrés en enseignement.
- Apport de connaissances essentielles.
- Travaux en sous-groupe.
- Ateliers pédagogiques.
- Brainstorming
- Exposés interactifs.

### **PUBLIC**

Formateurs occasionnels et formateurs des instituts de formation habilités pour la formation aux gestes et soins d'urgence de niveaux 1 et 2

**NOMBRE DE STAGIAIRES** : 9 personnes

**INTERVENANTS** : Enseignants du CESU22

**DUREE ET HORAIRES** : 1 journée de 9h à 17h

### **DATES**

10 Juin 2024

03 décembre 2024

**COUT** : 165 € TTC la journée (tarif 2024) (repas non compris)

**LIEU** : CESU 22 – CH ST BRIEUC – 10, rue Marcel Proust – 22 027 SAINT-BRIEUC Cedex1

### **RENSEIGNEMENTS**

Contactez le secrétariat du CESU 22 :

☎ : 02.96.01.78.29

✉ : [secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

# INFIRMIER(ERE) ORGANISATEUR(TRICE) DE L'ACCUEIL (IOA) FORMATION INITIALE

## **Durée**

Enseignement théorique et pratique : 4 jours / Tutorat : 4 jours  
Analyse des pratiques et évaluation : 1 jour

## **Horaires** 9h-17h

## **Dates**

- DU 23 AU 26 JANVIER + RETEX 9 AVRIL 2024  
- DU 17 AU 20 SEPTEMBRE + RETEX JANVIER 2025

## **Lieu**

Salle Simone VEIL  
CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Praticiens Urgentistes de la fédération des Urgences :  
Dr LETELLIER  
Dr GEFFROY  
Juriste, psychologue, assistante sociale  
Cadres de santé : urgences, psychiatrie, service social

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médicale CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé - CESU

## **Public**

Infirmiers exerçant dans un service d'accueil des urgences

## **Prérequis**

- Exercer depuis plus de 6 mois dans la structure d'urgence  
- AFGSU2  
- Formation NRBC (souhaitée)

**Nombre de participants** : 8

**Tarif individuel** : 820 € TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 89,01 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100% (2023)

**Nbre de personnes formés/an** : 24

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Définir le rôle de l'IOA afin de se positionner au sein de l'équipe pluridisciplinaire des Urgences adultes ou pédiatriques

## **Objectifs opérationnels :**

- Accueillir le patient et ses accompagnants (famille, entourage)
- Définir les priorités de soins
- Reconnaître le motif de consultation et apprécier le degré de gravité pour procéder au tri et à l'organisation des flux, en situation normale ou d'exception. Décider du lieu de soins adapté aux besoins. Utiliser les outils d'aide au tri
- Clarifier les différentes réglementations concernant les urgences
- S'approprier des méthodes de communication et de gestion du stress et de l'agressivité (pour le patient et pour le soignant)
- Transmettre ses décisions au médecin et à l'infirmier(ère) chargé(e) du secteur de soins

## **Contenu**

- Missions IOA et historique
- Sciences humaines : l'accueil, un concept de « Prise de soins »
- Soins infirmiers en situation d'urgence
- Cadres législatifs et administratifs
- Aspects médico-sociaux

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Enseignement magistral
- Pédagogie active avec mises en situation simulées
- Entretien d'expert
- Travaux de groupe
- Cas cliniques

## **Evaluation**

- Débriefing
- Retour d'expériences
- Portfolio
- Entretiens pédagogiques

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29



# PRISE EN CHARGE DU NOUVEAU-NE EN DETRESSE EN SALLE DE NAISSANCE

**Durée** : 1 journée de 7 heures

**Horaires** : 9h-17h

**Dates**

- 08 novembre 2024  
- 02 décembre 2024

**Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC cedex 1

**Equipe pédagogique**

Pédiatres, réseau Périnatalité  
Puéricultrices, réseau Périnatalité  
Dr DESHAYES Nathalie, praticien  
hospitalier, responsable médical,  
CESU22  
Mr FABRE Frédéric - Cadre de santé,  
CESU 22

**Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

**Public**

Professionnels de santé des services de  
maternité et de néonatalogie

**Nombre de participants** : 8

**Tarifs**

220 € TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 96 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** :

100 % (2023)

**Nbre de personnes formés/an** : 88

**Accessibilité** : Pour tous besoins en  
compensation, prendre contact avec le  
réfèrent handicap du CESU : Dr  
DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

**Objectifs généraux de la formation :**

Etre capable de prendre en charge, en équipe, la détresse vitale d'un nouveau-né en salle de naissance :

- Reconnaître la détresse vitale
- Mettre en œuvre les gestes et thérapeutiques adaptés

**Objectifs opérationnels :**

Connaître le matériel nécessaire à la prise en charge d'une détresse vitale et être capable de le mettre en œuvre

Connaître l'algorithme décisionnel de prise en charge d'un AC en salle de naissance et être capable de le mettre en œuvre

Etre capable de mettre en œuvre une ventilation assistée

Etre capable de poser une voie veineuse

**Contenu**

Simulations de situations cliniques emblématiques

Ateliers de ventilation au Neopuff

Ateliers de RCP (BAVU/CT)

Ateliers pose de KTVO

Ateliers intubation

Les ateliers et simulation sont proposés dans le respect des missions et compétences professionnelles

**Méthode et outils pédagogiques :**

Ateliers pratiques

Simulation (mannequin de haute fidélité) en équipe

**Evaluation**

E-Learning pré et post formation

Débriefing

## Inscriptions et renseignements

**[Consulter le réseau PERINATALITE](#)**

**[Isabelle.turban@perinatalite.bzh](mailto:Isabelle.turban@perinatalite.bzh)**

**[au 02 96 01 77 25](tel:0296017725)**

# PRESCRIPTION RADIO PAR IOA

## **Durée**

2 journées de 7 heures soit 14 heures + tutorat  
stage pratique (40 patients à inclure dans le  
protocole)

## **Horaires / 9h-17h**

## **Dates (places restantes)**

- 12-13 novembre 2024

## **Lieu**

Salle Simone VEIL  
CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

- Médecins urgentistes  
- Manipulateur en Radiologie  
- Infirmiers des urgences

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Infirmiers exerçant la fonction IOA dans un  
service d'accueil d'urgence et intégrant le  
protocole de coopération « évaluation du bilan  
radiographie requis et sa demande anticipée par  
l'IAO, en lieu et place du médecin, pour les  
patients présentant avec une lésion simple et  
isolée de membre dans un service d'accueil  
d'urgence »

**Nombre de participants :** 9

**Tarif individuel :** 330 € TTC (tarif 2024) soit  
23,57 €/heure

**Taux de satisfaction :** 94,77% (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation :** 100%  
(2023)

**Nbre de personnes formés/an :** 30

**Accessibilité :** Pour tous besoins en  
compensation, prendre contact avec le référent  
handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie  
02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

- Mobiliser, actualiser, et homogénéiser les connaissances des IOA sur la prise en charge initiale des traumatismes simples et isolés de membre.
- Apprendre les indications et contre-indications de la demande anticipée de radiographie lors du triage aux urgences, dans le cadre d'un protocole de coopération.

## **Objectifs opérationnels :**

- Reconnaître et décrire le traumatisme simple et isolé d'un membre, apprécier sa gravité et pratiquer l'examen clinique
- Connaître les indications et contre indications de l'examen radiographique, et demander l'examen radiographique si nécessaire
- Connaître les principes de radioprotection
- Conditionner le patient dans l'attente de sa prise en charge
- Connaître le cadre réglementaire du protocole de coopération

## **Contenu**

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Ateliers pratiques
- Travaux de groupe
- Mises en situation simulée

## **Evaluation**

- Pré-Post Test
- Débriefing
- Retour d'expériences/Portfolio

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# PRISE EN SOINS AUX URGENCES EN EQUIPE - MODULE 1 : MEDECINE & CHIRURGIE

## **Durée**

**Groupe 1 (IDE) :** 21 heures

(dont 7 heures de formation, en équipe, avec les AS)

**Groupe 2 (AS) :** 14 heures

(dont 7 heures de formation, en équipe, avec les IDE) Jours 1 et 2

## **Horaires / 9h-17h**

## **Dates**

- 02-03-04 OCTOBRE 2024

## **Lieu**

Salle Simone VEIL  
CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Dr BELLIER, Urgences St Malo  
Dr DESHAYES, responsable médical CESU St Brieuc  
Mme Fabienne PICARD, cadre de santé Urgences St Brieuc  
Mr FABRE, cadre de santé CESU-Urgences St Brieuc

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Infirmier(e) et aides-soignants exerçant dans une structure d'Urgences

## **Nombre de participants :**

**Groupe 1 :** 4 personnes IDE pour 3 jours

**Groupe 2 :** 4 personnes AS pour 2 jours

## **Tarif individuel :**

188 € TTC / Jour (tarif 2024)

**Taux de satisfaction :** 97,10 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation :** 100 % (2023)

**Nbre de Personnes formés/an :** 10

**Accessibilité :** Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs de la formation :**

Acquérir des compétences de prise en soins, en équipe, en situation d'urgence médico-chirurgicale, lors de la prise en charge de patients en zone de soins et/ou en UHCD

## **Objectifs opérationnels :**

- Actualiser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la prise en charge des pathologies d'urgences
- Maitriser des gestes techniques et soins en lien avec ces pathologies
- Etre capable de mettre en œuvre les éléments de surveillance d'un patient pris en charge aux urgences et/ou en UHCD, d'analyser leurs évolutions et mettre en œuvre les soins adaptés
- Structurer et transmettre l'évaluation d'un patient en situation d'urgence médico-chirurgicale
- Mettre en place, en équipe, la prise en soin adaptée

## **Contenu :**

- Organisation de la médecine d'urgence en France
- Les défaillances vitales
- Les urgences médicales et traumatologiques
- Les pathologies psychiatriques en urgence
- La prise en charge de la douleur
- Dispositif de monitoring en soins d'urgence
- Gestion du patient et des familles

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Simulation et débriefing d'experts
- Brainstorming
- Travail de groupe
- Ateliers pratiques

## **Evaluation**

Analyse de pratiques

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# PRISE EN SOINS AUX URGENCES EN EQUIPE - MODULE 2 : LA GYPSOTHERAPIE

## **Durée**

2 journées de 7 heures

## **Horaires**

9h-17h

## **Dates**

- 12-13 décembre 2024

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

M. KRAVIS Alain, délégué médical  
Médecins urgentistes  
Infirmières aux Urgences

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
*Responsable médical CESU*  
Mr FABRE  
*Cadre de santé CESU*

## **Public**

Professionnels de santé exerçant dans un service d'accueil des urgences (médecins, internes, infirmiers)

## **Nombre de participants :**

10 personnes

## **Tarif individuel :**

376 € TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction :** 98.86 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation :** 100 % (2023)

**Nbre de Personnes formés/an :** 30

**Accessibilité :** Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie  
02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Etre capable de mettre en œuvre une prescription d'immobilisation aux urgences

## **Objectifs opérationnels :**

Etre capable de poser et déposer les différents appareils d'immobilisation (manchette simple, manchette scaphoïde, BABP, botte et bottillon) en résine souple  
Connaître les indications  
Connaître les risques et les éléments de surveillance

## **Méthode et outils pédagogiques :**

Exposé interactif  
Ateliers pratiques

## **Evaluation**

Les apprentissages seront évalués au cours des ateliers pratiques

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# INFIRMIER / INFIRMIERE EN SALLE D'ACCUEIL D'URGENCE VITALE (SAUV)

## **Durée**

Enseignement théorique et pratique,  
analyse des pratiques/évaluation : 3 jours  
Tutorat : 5 jours

## **Horaires**

9h-17h

## **Prochaines dates (places restantes)**

- 10-11-12 juin 2024
- 27-28-29 novembre 2024

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

Dr DESHAYES, responsable médical  
CESU  
Mr FABRE, cadre de santé CESU-  
Urgences  
Praticiens hospitaliers urgentistes

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Infirmier(ère) exerçant dans un service  
d'accueil des Urgences

**Nombre de participants** : 9

**Tarif individuel** : 564 € TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 98.61 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100  
% (2023)

**Nbre de personnes formés / an** : 20

**Accessibilité** : Pour tous besoins en  
compensation, prendre contact avec le  
réfèrent handicap du CESU : Dr  
DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Etre capable de prendre en charge un patient présentant une détresse vitale, en Salle d'Accueil d'Urgences Vitales

## **Objectifs opérationnels :**

- Connaître les recommandations des experts concernant la prise en charge d'une urgence vitale
- Maîtriser des gestes techniques et soins infirmiers en SAUV
- Maîtriser des connaissances théoriques en lien avec l'urgence vitale
- Apprendre à utiliser du matériel adapté et spécifique à une SAUV
- Etre capable de gérer son stress et assurer une bonne communication en équipe, en situation difficile

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Simulation et débriefing d'experts
- Brainstorming
- Travail de groupe
- Ateliers pratiques

## **Evaluation**

- Entretien pédagogique
- Portfolio
- Analyse de pratiques

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# LA DETRESSE VITALE PEDIATRIQUE : PRISE EN CHARGE EN EQUIPE DE SOINS

## **Durée**

Enseignement théorique et pratique,  
analyse des pratiques/évaluation : 2 jours

## **Horaires**

9h-17h

## **Dates**

- 23-24 mai 2024

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
Salle Simone VEIL  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

- Médecins urgentistes, pédiatres, anesthésistes
- Puéricultrices
- Enseignants CESU

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE Cadre de santé CESU

## **Public**

Médecins urgentistes et Infirmier(ère)s  
Diplômé(e)s d'Etat exerçant dans une  
structure d'Urgences/SMUR

**Nombre de participants** : 12 (moitié dr)

**Tarif individuel** : 364 € TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 96,86 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 % (2023)

**Nbre de Personnes formés/an** : 24

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation, prendre contact avec le référent handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Optimiser la prise en charge d'un patient pédiatrique en situation critique.

## **Objectifs opérationnels :**

- Connaître les recommandations des experts concernant la prise en charge d'une urgence vitale pédiatrique. Maîtriser des connaissances théoriques en lien avec l'urgence vitale pédiatrique
- Etre capable de mettre en œuvre les gestes techniques et les soins conformément aux recommandations de bonnes pratiques.
- Travailler efficacement en équipe multi professionnelle, à chaque étape de la prise en charge, en optimisant les ressources matérielles et humaines à disposition. Optimiser la communication entre les différents intervenants pour améliorer la qualité et la sécurité des soins
- Communiquer avec les familles.

## **Méthode et outils pédagogiques :**

- Simulation et débriefing d'experts
- Brainstorming
- Travail de groupe
- Ateliers pratiques

## **Evaluation**

- Simulation

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

# SE FORMER A LA SIMULATION EN SANTE

## **Durée**

3 jours de 7 heures soit 21 heures

## **Horaires**

9h-17h

## **Dates (places restantes)**

Les 05-06 septembre ET 1<sup>er</sup> octobre 2024

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique**

- Coordination pédagogique :  
Dr DESHAYES, responsable médical CESU  
-intervenants :  
Franck COHEN, Cadre Supérieur IF, master  
ingénierie de la formation et des compétences  
Dr Nathalie DESHAYES, DU pédagogie  
médicale, DU de simulation en santé  
Professionnels de santé (médecins, infirmiers),  
formés à la simulation en santé

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Professionnels de santé Médecins, ISG, IADE,  
Sages femmes, puéricultrices, engagés dans la  
formation, et amener à participer à des  
formations par simulation

## **Prérequis**

Etre engagé(e) dans la formation

## **Nombre de participants : 9**

**Tarif individuel** : 945 € TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 99,58 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 %  
(2023)

**Nbre de Personnes formés/an** : 12

**Accessibilité** : Pour tous besoins en  
compensation, prendre contact avec le référent  
handicap du CESU : Dr DESHAYES Nathalie  
02.96.01.78.32

## **Objectifs de la formation :**

Connaitre les principes de la simulation, afin de pouvoir mettre en œuvre une séquence de formation par simulation (de la mise en œuvre du scénario au débriefing).

## **Objectifs opérationnels :**

Découvrir l'outil pédagogique et ses règles de bonnes pratiques

Animer une séquence de simulation dans son intégralité :

- Mettre en œuvre un scénario (matériel, environnement, acteur)
- Savoir structurer le débriefing

Découvrir l'utilisation de matériel de simulation

## **Méthode et outils pédagogiques :**

Apports théoriques

Travaux de groupes

Jeux de rôle

Simulation

## **Evaluation**

L'évaluation se fera au cours de la mise en pratique d'une simulation par l'apprenant

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

## Situations critiques au Bloc Opérateur (SIMULATION HAUTE FIDELITE)

### **Durée**

Une journée de simulation : 7h

### **Horaires**

Demi-journée simulation :

✓ Matin : 9h -17h00

### **Dates**

Simulation :

✓ 18 novembre 2024

✓ 19 novembre 2024

### **Lieu**

Bloc Opérateur CH ST BRIEUC  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

### **Equipe pédagogique**

Dr DESHAYES, responsable médical CESU22

Mr FABRE, cadre de santé CESU22

Dr BASQUIN Cédric, Anesthésiste Réanimateur,

Formateur en Simulation Santé

Dr LECOEUR Sylvain, Praticien Hospitalier, B.O. de  
St Brieuc

Mr LE MOUËL Bruno, IADE, BO St Brieuc

Mr HALITIM Salah, IADE, BO St Brieuc

### **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES

Responsable médical CESU22

Mr FABRE

Cadre de santé CESU22

### **Public**

MAR, Chirurgiens, IADE, IBODE, AS du Bloc  
opérateur de St Brieuc

### **Nombre de participants :**

9 personnes maximum

**Tarif individuel** : 325 € (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** :: nouvelle formation

**Taux de délivrance de l'attestation** : nouvelle  
formation

**Nbre de Personnes formés/an** : nouvelle formation

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation,  
prendre contact avec le référent handicap du CESU :  
Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

### **Objectif général de la formation :**

Optimiser la prise en charge d'un patient en situation critique, en équipe au bloc opératoire.

### **Objectifs opérationnels :**

Savoir reconnaître une situation critique, lors de la prise en charge d'un patient au bloc opératoire.

Etre capable de mettre en œuvre les gestes techniques et les soins conformément aux recommandations de bonnes pratiques.

Travailler efficacement en équipe multi professionnelle, à chaque étape de la prise en charge, en optimisant les ressources matérielles et humaines à disposition.

Optimiser la communication entre les différents intervenants pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.

Etre capable de mettre en œuvre des matériels spécifiques, rarement utilisés.

### **Méthode et outils pédagogiques et évaluations :**

Pré-test

Simulation haute fidélité in situ (1 journée)

## Inscriptions et renseignements

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29

Maj : 15 octobre 2024

N° déclaration activité : 5322P009922 N° Siret : 26220009000013 – N° APE : 8610Z – QUALIOPI N° 2021/96110.2



## SIVIC – De la connexion à la mise en oeuvre

### **Durée**

1/2 journée de 3,5h

### **Horaires**

9h00-12h30 / 13h30-17h00

### **Dates**

- 10 septembre 2024

### **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
Salle de Crise Simulée  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

### **Equipe pédagogique**

Equipe de formateurs du CESU,  
professionnels de santé dans un  
service d'urgence

### **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES

*Responsable médical CESU*

Mr FABRE

*cadre de santé CESU*

### **Public**

Agents administratifs du SAU, Auxiliaire  
puéricultrice à l'accueil des urgences  
pédiatriques, professionnels sollicités pour  
la gestion administrative des victimes  
prises en charge lors d'une SSE (en  
situation sanitaire exceptionnelle)

**Nombre de participants : 10**

**Tarif individuel** : 94,50 € TTC soit 27  
€/heure (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : en cours

**Taux de délivrance de l'attestation** : en  
cours

**Nbre de personnes formés/an** : en cours

**Accessibilité** : Pour tous besoins en  
compensation, prendre contact avec le  
référent handicap du CESU :  
Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

### **Objectifs généraux :**

Découvrir l'outil SIVIC, et le mettre en œuvre à l'accueil des Urgences adultes ou pédiatriques en cas de situations sanitaires exceptionnelles

### **Objectifs opérationnels :**

Découvrir SIVIC et identifier son cadre de mise en œuvre  
Savoir se connecter et connaître ses fonctionnalités  
Mettre en œuvre l'outil

### **Contenu :**

Présentation de l'outil SIVIC  
Modalités de sa mise en œuvre et son fonctionnement  
Mise en œuvre simulée

### **Méthode et outils pédagogiques :**

Techniques de pédagogie active  
Simulations  
Ateliers pratiques

## **Inscriptions et renseignements**

secretariat.cesu22@armorsante.bzh

02 96 01 78 29

# DE L'ACCOUCHEMENT INOPINE AU NOUVEAU-NE EN DETRESSE : PRISE EN CHARGE MEDICALISEE HORS MATERNITE

## **Durée**

3 jours de 7 heures soit 21 heures

+

Tutorat : 1 journée de 7h en maternité

(Personnels médicaux uniquement)

## **Horaires**

9h-17h

## **Dates**

- 04-05-06 novembre 2024 (complet)

## **Lieu**

CESU22-CH ST BRIEUC  
Salle Simone VEIL  
10, rue Marcel Proust  
22027 ST BRIEUC Cedex 1

## **Equipe pédagogique- CH Yves Le Foll**

Gynécologue-Obstétricien, **Dr ALEXANDRE**  
Néonatalogiste, **Dr BUSNEL**  
Sage-Femme, **C. LETOUX, V. DUAULT,**  
Cadre de santé Urgences, **Mr FABRE**  
PH SAMU 22, **Dr DESHAYES**

## **Coordination pédagogique**

Dr DESHAYES  
Responsable médical CESU  
Mr FABRE  
Cadre de santé CESU

## **Public**

Personnels de santé médicaux et paramédicaux,  
ambulanciers exerçant en SMUR ou en Service  
d'Accueil d'Urgence

**Nombre de participants** : 9

**Tarif individuel** : 534 € TTC (tarif 2024)

**Taux de satisfaction** : 97,259 % (2023)

**Taux de délivrance de l'attestation** : 100 % (2023)

**Nbre de Personnes formés/an** : 12

**Accessibilité** : Pour tous besoins en compensation,  
prendre contact avec le référent handicap du CESU :  
Dr DESHAYES Nathalie 02.96.01.78.32

## **Objectifs généraux de la formation :**

Etre capable, en pré hospitalier, ou en structure de soins hors maternité :

- d'évaluer l'imminence d'un accouchement, et de prendre en charge le cas échéant l'accouchement hors maternité
- de prendre en charge le nouveau-né sain ou en détresse

## **Objectifs opérationnels**

- ✓ Evaluer l'imminence de l'accouchement, en identifiant les critères de décision imposant l'accouchement hors maternité
- ✓ Prendre en charge, en équipe, un accouchement eutocique et un accouchement en siège
- ✓ Prendre en charge la délivrance et savoir faire face à ses complications
- ✓ Installer la parturiente dans l'ambulance, pour un transport médicalisé sécurisé
- ✓ Optimiser la prise en charge d'une parturiente, par un travail collaboratif, en équipe interprofessionnelle, connaître la place de chaque professionnel au regard de ses compétences spécifique
- ✓ Accueillir un nouveau-né adapté à la vie extra-utérine
- ✓ Reconnaître une détresse chez le nouveau-né et en évaluer la gravité
- ✓ Prendre en charge en équipe le nouveau-né en détresse

## **Méthode et outils pédagogiques**

Travail de groupe

Brainstorming

Ateliers pratiques (voies d'abord, intubation, ventilation)

Simulation (mannequin moyenne fidélité, patient simulé) en équipe

## **Evaluation**

Evaluation sommative

Questionnaire de satisfaction

## **Inscriptions et renseignements**

[secretariat.cesu22@armorsante.bzh](mailto:secretariat.cesu22@armorsante.bzh)

02 96 01 78 29